

**DELIBERATION N°2024-25_027
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

4. Charte Intelligence Artificielle de l'uFC

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 13	Pour : 22
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 22	

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur la Charte Intelligence Artificielle de l'uFC.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Charte Intelligence Artificielle de l'uFC

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

Charte Intelligence Artificielle

L'université de Franche-Comté (uFC) dans sa missionⁱ de promotion du savoir critique et de la diffusion de nouvelles connaissances, veut encourager une utilisation appropriée des intelligences artificiellesⁱⁱ (IA) : judicieuse, critique, éthique et dans le respect des textes en vigueur.

Les évolutions technologiques des IA ont montré que ces outils présentent des opportunités pour soutenir l'apprentissage, l'enseignement et la recherche. Ces outils peuvent renforcer et développer des compétences transversales telles que la rédaction, la communication, la création de contenus, la résolution de problèmes et des compétences spécifiques ou professionnelles.

A l'université, l'usage des IA génératives (IAG) ou intelligences augmentées, c'est-à-dire qui produisent un contenu, n'est permis que s'il assiste ou soutient l'apprentissage et le développement des compétences.

L'uFC, dans sa volonté de former des citoyennes et citoyens responsables, est également consciente que de nombreux enjeux liés à l'IA nécessitent une approche réfléchie. En effet, les IA sont souvent à tort personnifiées et reprises telles quelles sans vérification alors qu'elles ne produisent qu'un contenu statistiquement probable. Un des enjeux pour la communauté universitaire, et notamment pour le personnel enseignant, est d'accompagner les étudiants à être ou à devenir plus responsables de l'usage et du contexte dans lequel ils utilisent l'IA.

Par cette charte, l'uFC souhaite donc préciser les conditions d'une utilisation acceptable, écologiquement responsable et plus généralement éthique de ces nouvelles technologies applicables dans le cadre des missions de l'université.

Pour une utilisation responsable de l'IA et plus particulièrement de l'IAG, en pratique :

	Ce qu'il faut savoir	En pratique
Comment rédiger avec une IAG ?	<p>En l'absence d'une mention explicite de l'enseignant, un étudiant peut utiliser une IAG pour soutenir son apprentissage (générer des idées, aider à commenter son propre travail, etc.) mais sans soumettre tel quel le contenu généré par l'IAG.</p> <p>En outre, il est rappelé l'importance de l'acquisition des compétences rédactionnelles dans la formation universitaire.</p>	<p>Vous êtes responsable du contenu des documents que vous générez, y compris lorsque vous utilisez une IAG, c'est-à-dire que vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier, croiser et citer les sources dans le travail académique rendu. - Conserver votre sens critique vis-à-vis des risques d'hallucination des IA - Préciser l'IAG utilisée (voir partie « <i>Comment citer l'IAG ?</i> » ci-dessous

	Ce qu'il faut savoir	En pratique
Comment interroger et interpréter les réponses d'une IAG ?	<p>Les IAG sont alimentées par des données disponibles sans réelle vérification de leur validité.</p> <p>Les productions de l'IAG peuvent véhiculer des stéréotypes et des biais culturels, idéologiques ou de genre, liés au fait que l'IAG est majoritairement entraînée avec des données occidentales anglophones.</p>	<p>Vous êtes responsable du contenu des documents que vous générez, y compris lorsque vous utilisez une IAG, c'est-à-dire que vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les sources, croiser les informations, prendre du recul par rapport au contenu généré parfois de manière très affirmative. - Vérifier l'absence de propos diffamatoires, violents, antisémites, racistes, LGBT+Phobes, xénophobes, etc.
Quelles données fournir aux IA ?	<p>Lors de la soumission de données à une IA, celles-ci sont stockées sur des serveurs externes non maîtrisés et peuvent être réutilisées, voire diffusées.</p> <p>Il est recommandé de ne pas communiquer à des IA accessibles sur le web des données à caractère personnel et des données sensibles.</p>	<p>En cas d'hésitation sur les règles d'utilisation d'une IA, il est vivement conseillé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager vos interrogations avec vos enseignants, vos collègues, vos supérieurs hiérarchiques voire dans certains cas, la personne référente déontologue de l'université.
Quel crédit accorder aux réponses données par les IA ? ⁱⁱⁱ	<p>La qualité des résultats obtenus par des IA dépend de la question posée (<i>prompt</i>) mais aussi du modèle d'IA utilisé et des données ayant entraîné le modèle. Par conséquent, les réponses fournies par les IA peuvent comprendre des erreurs qu'il faut considérer.</p> <p>Il est donc essentiel de conserver un regard critique sur les résultats obtenus.</p>	<p>Vous devez conserver votre esprit critique et veillez à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les informations données par les IA comme une source à critiquer/vérifier. - Ne pas copier le résultat d'une IA sans avoir vérifié le contenu de sa réponse.

	Ce qu'il faut savoir	En pratique
A quelles conditions co-produire des travaux académiques avec l'IAG ?	<p>Chaque usager de l'université est tenu de respecter les principes de l'intégrité académique. Ce qui signifie de garantir honnêteté et probité absolue dans les travaux produits, y compris tous les travaux personnels.</p> <p>Ces garanties comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'assurance d'un réel travail personnel, • L'absence de plagiat, • La vérification et citation des sources et, • Pour les <u>étudiants/étudiantes</u>, se rajoute le respect des consignes de l'enseignant. <p>La réalisation et l'évaluation (des devoirs, essais, rapports, mémoires, etc.) doivent être accompagnées de consignes claires quant à la possibilité pour les étudiantes et étudiants de recourir aux IAG. Leur utilisation doit être encadrée.</p>	<p>Nos recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étudiants/étudiantes : renseignez-vous auprès de vos enseignants, pour savoir si vous pouvez utiliser une IA ou pas dans vos travaux. • Personnels administratifs : renseignez-vous auprès de votre direction pour savoir si vous pouvez utiliser une IA ou pas dans vos travaux. • Auteurs : renseignez-vous également sur la protection du droit d'auteur d'un contenu généré par une IA. <p>Pour rendre compte de l'utilisation d'une IAG dans un travail, référez-vous à la partie "Comment citer l'IAG ?" ci-dessous.</p>
Comment citer l'IAG ? ^{iv}	<p>La production d'un travail académique suppose une transparence totale sur l'utilisation de sources incluant les IAG et un usage approprié des règles de citation. C'est une règle internationale.</p> <p>Pour renforcer cette transparence, ce travail peut être accompagné d'une description de la méthodologie employée pour réaliser le travail avec l'appui d'une IAG.</p> <p>A ce jour en France, l'œuvre générée entièrement par une IA n'est pas protégée au titre du droit d'auteur. En revanche, les droits d'auteur sont applicables aux contenus protégés par la propriété intellectuelle et traités par l'IA et, éventuellement, à l'utilisateur de l'IA à condition que sa contribution personnelle soit identifiable, originale et prépondérante.</p>	<p>Pour citer un texte ou image généré par une IA :</p> <p><i>Créateur de l'outil d'IA. (Année de la version utilisée). Nom de l'outil d'IA (version suivie de son numéro) [type de modèle d'IA]. URL de l'outil</i></p> <p>Pour utiliser ou citer une image générée par une IAG et trouvée sur le web :</p> <p><i>Créateur de l'outil d'IAG. (Année ou date de création de l'image). Titre de l'image [image en ligne générée par IAG]. Nom du site Web qui diffuse l'image. URL de l'image si disponible</i></p>

	Ce qu'il faut savoir	En pratique
Comment évaluer les travaux des étudiants à l'heure des IAG ? ^v	<p>L'enseignant est responsable du cadre de l'évaluation des apprentissages et c'est dans ce cadre qu'il autorise, ou pas, l'utilisation des IAG. Il doit informer les étudiantes et étudiants de ce cadre.</p> <p>D'autre part, les étudiantes et les étudiants doivent respecter le cadre de l'évaluation défini par l'enseignant.</p>	<p>Les enseignants sont encouragés à formuler de façon explicite les conditions d'usage ou de non-usage des IAG.</p> <p>Les enseignants sont également invités à s'informer et à se former aux enjeux et usages des IAG pour en cerner leurs avantages, leurs limites et leurs impacts en contexte pédagogique et en particulier dans le cadre des évaluations.</p> <p>Il est essentiel d'éduquer les étudiants et étudiantes sur la manière de rendre des travaux utilisant les IAG et des travaux qui ne les utilisent pas.</p> <p>L'appréciation des apports personnels de l'étudiant et de l'étudiante relatant son expérience personnelle peuvent souligner la qualité des travaux (via un rapport de stage, par exemple).</p>
Comment utiliser une IAG de façon éco-responsable ^{vi} ?	<p>Les IAG ont un impact important sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nos sociétés (conditions de travail des personnes alimentant les IAG, transformation de certaines tâches, etc.) • Nos ressources (consommation importante d'électricité pour refroidir les datacenters, exploitation de ressources minières dégradant l'environnement, etc.). <p><u>Vigilance</u> : le coût énergétique d'une requête sur une IAG est de très loin supérieur à celui d'une requête sur un moteur de recherche classique.</p>	<p>Nos recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'interroger : l'IAG est-elle le bon outil pour répondre à votre besoin ? Par exemple, pour rechercher un théorème ou un courant de pensée un moteur de recherche classique sera tout aussi efficace et aura un impact moindre sur l'environnement qu'une demande à une IAG. • Utiliser les autres outils également mis à votre disposition comme les livres et ressources pédagogiques proposées par les BU ou l'outil "être étudiant ça s'apprend !" disponible sur Moodle.

Le contenu de cette charte pourra faire l'objet de modifications pour tenir compte de l'évolution technologique rapide des Intelligences Artificielles et de la réglementation légale.

ⁱ Article [L123-2](#) du code de l'éducation

ⁱⁱUQAM, Services des Bibliothèques (2024, Mar. 22). Chat GPT et intelligence artificielle générative, Définitions. UQAM, Services des Bibliothèques. https://uqam-ca.libguides.com/ChatGPT_et_IA/definitions

ⁱⁱⁱ Comment rédiger avec une IA ? UQAM, Services des Bibliothèques (2024, Mar. 22). Chat GPT et intelligence artificielle générative, Enjeux. UQAM, Services des Bibliothèques. https://uqam-ca.libguides.com/ChatGPT_et_IA/Enjeux

^{iv} Aix-Marseille Universités, Bibliothèques universitaires, (2024, Apr. 11). ChatGPT et autres IA, Bibliothèques de l'Université d'Aix-Marseille. <https://bu.univ-amu.libguides.com/c.php?g=707694&p=5177673>

^v Lez, A., Dubé, E. et Beaulieu, M. (2023). [Évaluer à l'ère des IA : un guide de réflexion](#). Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke.

Service Universitaire de Pédagogie Université de Bretagne Sud. (2024, Mar.). Évaluations et IA Génératives (IAGs) – Fiche « récap ». Service Universitaire de Pédagogie Université de Bretagne Sud. <https://sup-ubs.fr/documentation/ia-generatives-repenser-ses-evaluations-fiche-recapitulative/>

^{vi} Université de Sherbrooke, Service des bibliothèques et archives (2024, May 16). Intelligences artificielles : Limites et enjeux, Université de Sherbrooke, Service des bibliothèques et archives. <https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/IA/enjeux>